

Réunion du Conseil Municipal

Séance du Jeudi 13 décembre 2012

L'an deux mille douze et le jeudi treize décembre à vingt et une heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle habituelle de ses séances sous la présidence de Monsieur Daniel MEYNADIER, Maire de Rousses.

Étaient présents : Daniel MEYNADIER, Éliette VALAT, Serge GOUT, Jean Paul MARTIN, Daniel GIOVANNACCI, Bernard ROUQUETTE et Claire GINIER.

Absent ayant donné procuration : Johan VALMALLE à Bernard ROUQUETTE

Excusé : Élie COUDERC

Madame Éliette VALAT a été nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

Lecture et adoption du compte-rendu du 13 novembre 2012

Contrat pour Nettoyage

Le conseil décide renouveler les contrats de Murielle FIGUERES et de Hélène VIDAL.

Protection Sociale Complémentaire des agents :

Convention de participation pour le risque « prévoyance » des agents initiée par le Centre de Gestion

A l'unanimité des présents, le Conseil Municipal donne son accord pour se joindre à la convention de participation initiée par le centre de gestion afin que les agents puissent adhérer à de tels contrats. Le conseil adopte une participation financière à hauteur de 5 € par agent par mois. Cette participation est versée mensuellement, et vient en déduction de la cotisation due par l'agent, sans pouvoir excéder le montant de cette cotisation.

Protection Sociale Complémentaire des agents :

Convention de participation pour le risque «Santé» des agents

Le Conseil Municipal a décidé, vu la délibération du 14 novembre 2008 « Mutuelle Nationale Territoriale » concernant la participation annuel à 180 € par agent pour la complémentaire santé des agents ayant adhéré à la MNT et afin de se mettre en conformité avec la loi, de participer à la complémentaire santé labellisé des agents pour un montant mensuel de 15 € par agent.

La convention ATESAT

Cette convention entre la DDT et les mairies sert à apporter une aide d'étude pour divers travaux. Le conseil municipal craint une suppression de poste qui mette fin à la convention (ATESAT). Le conseil réitère son attachement à cette convention et délibère pour le maintien du service ATESAT.

Correspondant Défense et Sécurité

Le conseil vote à l'unanimité la proposition de regrouper les activités des 3 correspondants actuels (Pandémie grippale, sécurité civile et défense) sous le responsabilité d'un seul et même élu, la dénomination deviendrait « correspondant défense et sécurité ». Monsieur Jean-Paul MARTIN est élu à l'unanimité correspondant défense et sécurité.

Servitude

Une proposition de convention sera faite à Madame Yolande MERENA pour le passage du réseau AEP et des gaines pour le Téléphone et l'électricité sur sa parcelle. La proposition sera faite sur la base de la convention déjà signé en 2007/2008 pour l'eau par Monsieur ROUQUETTE

Entretien d'évaluation

A partir de 2012, les agents communaux n'auront plus de notation qui est remplacée par un entretien d'évaluation sur les critères suivant : Fiabilité – Adaptabilité – Polyvalence – Disponibilité, Initiative et réactivité et la Maîtrise des compétences techniques.

Questions diverses

SICTOM : Il faut demander des renseignements sur le projet de construction d'un bâtiment administratif. La commune souhaite faire part de son étonnement au vue de la somme engagée.

Inventaire : Un inventaire du matériel communal devra être fait par les agents techniques pour fin 2012 début 2013. Il serait souhaitable de qualifier l'état du matériel.

Épaveuse : Il est nécessaire de déplacer l'épaveuse afin qu'elle ne reçoive pas l'eau de pluie lors des intempéries.

Garage Communal : Il est envisagé de fermer le préau de garage communal. Pour cela une déclaration Préalable est à faire et à envoyer à la DDT.

Cartons : Il n'est pas dans les attributions des employés communaux de récolter les cartons qui ne sont plus utilisés par les habitants, ni de les brûler. Chaque habitant se doit de déposer ses cartons à la déchetterie de Florac.

Tables Pique-nique sur le parking : Monsieur GIOVANNACCI propose d'implanter à la place de l'abri Bus une table pique-nique. Le conseil donne son accord pour établir des devis pour une table avec bancs, plus des bancs à placer sur le parking pour le pique-nique des utilisateurs du Transport Tapoul ou de la Via Ferrata..

Miroir : Miroirs de signalisation (3 sont envisagés afin de sécuriser les sorties sur la départementale) voir avec Monsieur FAGES.

Délibération Soutien Train : Le conseil municipal vote le soutien aux lignes Paris – Béziers et le Cévenol (Paris - Marseille)

ONF : Pour information une nouvelle taxe à été mise en place à compter de 2012 pour la gestion de forêt par l'ONF. Pour la commune de Rousses cela concerne le sectionnal de Montcamp.

Tarif de l'eau 2013 : Le conseil à voter à 7 pour et 1 abstention les tarifs 2013 suivants : Le forfait d'abonnement annuel passera à 45 € HT en 2013 au lieu de 42 €. Les 50 premier mètres-cubes reste à 1 € HT et les suivants reste à 0.42 €.

Guide la Lozère : Pas de facturation pour 2012 au 3 publicités. Pour 2013, le prix payer par la commune sera réparti comme suit :

- 50% pris en charge par la commune
- Les 50% restant étant pris en charge par les 3 annonceurs
 - 25% pour la Ruche (1 publicité+ 1 photo)
 - 12.5% pour Sébastien Ramos (1 publicité)
 - 12.5% Christian Argenson (1 publicité)

La séance est levée à 0h15.